

RAPPORT D'ACTIVITE

2023







Cet avant-propos a un goût particulier car c'est mon dernier en tant que Président de notre union départementale. J'ai pu compter sur la volonté des autres présidents de travailler ensemble ce qui m'a fortement facilité la tâche.

En 2023, la mobilisation n'a pas faibli pour les oubliés du Ségur, notre Directrice Générale a été de toutes les réunions du Comedh. Présidents, directeurs généraux et salariés ont continué et continueront à organiser des manifestations tant que cette injustice durera.

Des tensions R H se sont ressenties particulièrement sur nos deux établissements. La Direction Générale a présenté un plan travaillé avec les représentants du personnel : prime pour remplacement au pied levé, prime de parrainage etc.

Toutes ces mesures et le professionnalisme de nos salariés ont permis, malgré toutes ces difficultés, à maintenir des projets, une motivation pour une qualité d'accueil et je les en remercie.

Dans un contexte général plus que morose, je retiens de 2023 que nous avons maintenu une volonté de réfléchir ensemble, travailler conjointement, et élaborer des projets communs : le dynamisme de notre réseau amène des perspectives prometteuses tels que le dépôt d'un projet européen Erasmus, l'implication active au sein du Conseil d'administration de l'association Communauté C360 du 62, le travail commun autour de la communication alternative améliorée et le FALC...

Les 110 participants au repas de notre union départementale lors du congrès de Nantes 2023 ont tous gardé un souvenir mémorable de cette soirée... qui a marqué de façon concrète et vivante la réalité de nos liens.

Au sein du mouvement parental, la tête de réseau reconnaît aujourd'hui à nouveau la place des unions départementales dans le mouvement Apei, et nous a invité à participer au projet ORIGAMI. Notre union départementale a participé activement à la remise en route des C C R, moment très important et attendu par les parents, salariés et personnes accueillies.

Je souhaite à mon remplaçant le même bonheur à travailler pour le bien des personnes accueillies au sein de l'Udapei62 et de tous ses composants Présidents, directeurs généraux, salarié

Eric CARLIER
Président de l'Udapei 62



Dans le contexte particulièrement perturbé que nous connaissons, l'Udapei 62 doit jouer son double-rôle **de fédérateur et représentant du mouvement parental** au sein du réseau départemental.

A l'instar du cri du cœur poussé récemment par un président d'Apei : « *Notre entente, notre union, c'est ce qui est le plus précieux à l'UD !* »

En 2023, il s'est agi de maintenir la question des exclus du Ségur et de la valorisation de nos métiers dans l'actualité sociale, que ce soit auprès des autorités de tutelle, mais aussi auprès de Nexem, notre syndicat employeur, des parlementaires en région et du grand public. Ainsi, nous avons maintenu notre participation active au sein du Collectif des métiers de l'Humain en danger.

L'Udapei 62 a également renforcé la représentation des Apei dans le pilotage de dispositifs récemment créés pour **renforcer le lien entre le secteur médicosocial et le droit commun** : animation des Plateformes de Répit Aidants, animation des «projets Attente Active (CD62), co-pilotage du DEA 62 (avec mise à disposition de 2 salariés), membre du CA de la toute nouvelle association C360 du Pas-de-Calais (avec mise à disposition du poste de coordinateur).

Dans son **rôle de gestionnaire**, l'Udapei 62 et les 2 MAS sont pleinement intégrées au sein du dispositif Réponse Accompagnée pour tous, pour contribuer, autant que faire se peut, à l'accueil des situations d'urgence ou situations complexes.

En 2023, les MAS restent marquées par un fort turn-over et un taux d'absentéisme très important.

Nous avons construit avec le CSE et notre Conseil d'administration, un Plan de tension RH, pour valoriser l'implication sans faille de la majorité de nos salariés et attirer de nouveaux professionnels... mais cette crise des métiers étant nationale, voire internationale, jusque quand le secteur pourra-t-il tenir ?

Un grand merci aux Président (e)s, Directeurs(rices) Généraux(ales) des Apei et leurs équipes pour leur confiance et leur implication, qui nous permettent de poursuivre cette action.

Binh DÔ-COULOT
Directrice Générale

6 Gouvernance associative

8 Fonction fédérative

20 Fonction-support du siège
associatif

27 Fonction gestionnaire

Gouvernance associative

1. Instances statutaires de l'Udapei 62



L'Udapei 62 a tenu son **Assemblée générale**, le 27 juin 2023, à la Maison d'Accueil Spécialisée « Le Domaine des berges de la Sensée » située à Croisilles sur le thème **des cultures avec le vernissage de l'exposition « A la rencontre des artistes Hors du Commun »**.

Cette Assemblée Générale a été ponctuée par un film : « *Une année avec les Apei 62* », par des focus (partenariat avec la DRAC Hauts-de-France, Dispositif Emploi Accompagné) et une vidéo sur le projet « *Peinture en Atelier* » - MAS

*d'Eperlecques*¹

Le **Conseil d'administration** s'est réuni 4 fois en 2023 :

- > Le 7 février au siège de l'Apei de Lens et environs
- > Le 12 avril au siège de l'Udapei 62
- > Le 17 octobre à l'Apei « Les Papillons Blancs » arrondissement de Saint Omer
- > Le 12 décembre à l'IME du Beau maris à Beuvry

Ces rencontres statutaires visent à assurer l'administration de l'association Udapei 62 dans sa mission d'Union des Apei 62, et également dans son rôle de gestionnaire d'établissements. Elles sont également des lieux d'entraide, de concertation et d'échange, des instances de débat et de décision en présence des représentants des Apei 62.

Apei du Boulonnais

Lors de l'Assemblée générale de l'Unapei en mai 2023 à Nantes, l'Apei du Boulonnais a été radiée et ne fait donc plus partie du réseau national des Apei.

L'Association a changé de nom et s'appelle désormais APPSH (Association des Parents et Personnes en Situation de Handicap).

Des contacts ont perduré quelques mois avec des familles désireuses de rester en lien avec le mouvement parental Unapei ; rien n'a cependant débouché et quelques familles ont finalement adhéré auprès d'une Apei pour maintenir le lien avec l'Unapei.

¹ Ces 3 vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'Udapei 62

Fonction fédérative

1. Renforcement de l'unité du mouvement dans le département

❖ Poursuite de la mobilisation autour du Ségur de la Santé/Laforcade



**LE SOCIAL, LE MEDICOSOCIAL
ET LE SANITAIRE SE MOBILISENT
CRISE DES METIERS DE L'HUMAIN**

REJOIGNEZ-NOUS !

**NOUS SOMMES TOUS ESSENTIELS
POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS
FRAGILES**

MERCREDI 28 JUIN À LILLE - 14H
RENDEZ-VOUS 14H DEVANT L'ARS 556 AV. WILLY BRANDT, LILLE

**Les exclus du Ségur de la santé : agents administratifs, agents
d'entretien, agents de maintenance, et bien d'autres...**

**Retrouvez l'ensemble de nos revendications
en scannant le QR Code**



Ségur pour tous : suite des actions du collectif régional inter-réseaux : le COMEDH



Qui prend soin de nous ? La question posée depuis 2021 reste entière. Les professionnels des secteurs sociaux et médicosociaux ne bénéficient toujours pas d'une reconnaissance à la hauteur de leur investissement. Sans revalorisation des professionnels de l'accompagnement, ce sont les droits des personnes accompagnées qu'on dévalorise

Le 28 juin 2023 dans plusieurs villes de France, et notamment à Lille, des collectifs associatifs ont manifesté pour exiger des actes. Si l'action collective a permis d'obtenir des avancées en 2021 (avec la prise en compte des personnels éducatifs), le compte n'y est toujours pas, avec comme conséquence directe : des tensions au sein des équipes, d'énormes difficultés de recrutement partout en France, et au final, des accompagnements dégradés.

A Lille, ce furent environ 10000 manifestants à l'appel du COMEHD et des principales associations gestionnaires de la région.

Le COMEDH a alerté et demandé aux pouvoirs publics d'assumer leurs responsabilités avec :

- Le financement effectif des revalorisations déjà actées qu'elles relèvent de l'État ou des départements, réévaluées en intégrant l'inflation
- La généralisation des augmentations salariales pour tous les intervenants sociaux et médico-sociaux
- Des financements dès 2023, notamment pour les bas salaires et les « oubliés du Ségur de la santé ».
- Le constat est sans appel : **depuis les annonces de revalorisations de certains professionnels du secteur social et médico-social, l'iniquité entre les territoires et les professionnels perdure.**

Séminaire Udapei 62 des Présidents et Directeurs Généraux des Apei 62



Udapei 62
Les Papillons Blancs

**Séminaire annuel des Présidents / DG
de l'Udapei 62**

Lundi 13 novembre 2023

Le Lieu

HÔTEL LOUVRE LENS - LENS
168, rue Paul Bert - 62300 Lens
Tel : +33 (0)3 66 98 10 40

Celui-ci a eu lieu le 13 novembre dernier à l'hôtel du Louvre Lens sur le thème des évolutions dans le champ du handicap et impacts pour les associations et leurs dirigeants.

Intervenant : Arnaud VINSONNEAU

Projet Mouvem'Hand / Les Apei vers la lune »



Merci et bravo !!



En 2023, tous ensemble, c'est la lune que nous visions : 640 millions de pas

Pour cette aventure vers la lune, c'est au total 150 000 000 de pas réalisés par les Apei 62.



Haz Urban Trail Hazebrouck



Foyer du Bord de Mer à Calais



FHPA-H à Au P...



MAS Croisille



Commission « Vie Associative de l'Udapei 62 »

Cette commission renommée « Vie Associative » fonctionne dans la perspective de traiter non seulement des opérations d'appel à la générosité publique (brioche, collecte), mais plus largement, de l'animation interne du bénévolat au sein des Apei.

La Commission a ainsi travaillé sur un questionnaire permettant de faire un état des lieux et besoins pour renforcer et poursuivre la Vie associative dans les Apei du Pas-de-Calais.

Celui-ci a permis d'orienter les choix des thèmes de travail pour 2023 :

1. L'accueil des nouvelles familles et leur mobilisation
2. La recherche de fonds : la collecte classique (échanges de pratiques) et les nouveaux moyens de collecte de fonds
3. Le bénévolat

Soirée des bénévoles et des collecteurs

La soirée des bénévoles et des collecteurs, organisée par l'Apeï d'Hénin/Carvin le 15 septembre 2023. Cette soirée, qui a eu lieu au SAJ FAM AJ « Les Copains à Bord » a réuni plus de 80 personnes. Elle a permis d'échanger sur les résultats des opérations d'appels à la générosité publique, de partager des témoignages et « trucs et astuces ».

Cette soirée est surtout un moment de convivialité qui donne l'occasion d'échanger entre bénévoles et de valoriser leur place au sein des Apeï.

Nous tenons à remercier l'Apeï d'Hénin-Carvin pour son excellent accueil ainsi que les bénévoles et collecteurs pour leur engagement au sein de leurs associations.

2. Prise en compte des orientations du mouvement parental au niveau national, régional et interdépartemental

Unapei tête de réseau

Congrès annuel



Afin de renforcer la cohérence du réseau, l'Udapeï 62 a participé au **Congrès de l'Unapeï** en mai 2023 à Nantes autour de la thématique « Une société solidaire et inclusive autrement »

A l'occasion du congrès, une **Soirée départementale réunit les congressistes du Pas-de-Calais**. Plus de 130 participants pour une soirée pleine de chants d'humanité et de bonne humeur ; une façon bien nordiste d'entretenir les relations au sein du réseau.

Participation aux instances et à la vie du réseau Unapeï national

La Directrice Générale de l'Udapeï 62 participe au **Groupe national des Directeurs Généraux**. Elle participe à ce titre au Séminaire prospectif annuel.

Le Conseil d'Administration de l'Udapeï 62 interpelle régulièrement le Président de la tête de réseau pour partager des positions concernant l'actualité du secteur du Handicap.

En 2023, l'Udapeï 62 a été invitée par l'Unapeï à participer aux travaux **d'Origami**, démarche nationale destinée à répondre aux enjeux du réseau d'aujourd'hui.

Unapeï Hauts-de-France

Le Président de l'Udapeï 62 est vice-président de l'Unapeï Hauts-de-France. A ce titre, il participe aux Bureaux et Conseils d'Administration de l'Unapeï Hauts-de-France.

Rencontres régulières d'échanges d'actualités et d'informations entre les Directions de l'Udapeï 62 et de l'Unapeï Hauts-de-France.

L'Udapei 62 participe aux travaux des Commissions suivantes :



➤ **Commission « Cap pour Tous » Commission Expression des Personnes en situation de handicap « Cap pour tous »** (Administrateur référent : J. Cathy Animateur Jean Desbonnet)
Réunit des membres de l'association Nous aussi, des présidents de Conseils à la vie Sociale, les membres de groupe d'auto-représentants.

➤ **Commission Santé :**

- Promotion et mise en œuvre d'actions de prévention, de dépistage adapté aux personnes en situation de déficience intellectuelle - Accès aux soins des personnes et des parcours de soins
- Soutien de l'autodétermination en santé des personnes et recours à la pair-aidance
- Contribution au recueil de données sur la santé des personnes
- Identification des ESMS comme acteurs de la santé

➤ **Commission Vie Affective et Sexuelle – Parentalité**

➤ **Commission CCR (Président : Eric Carlier) :** reprise des travaux collectifs pour l'organisation de carrefours proposés aux personnes accompagnés-parents-professionnels autour de thèmes de préoccupation et d'actions communs

➤ L'Udapei 62 entretient un lien régulier avec l'association **Nous Aussi**, association d'auto-représentants issue du réseau Unapei.

Séminaire des Présidents et Directeurs Généraux de l'Unapei Hauts-de-France



Celui-ci a eu lieu le 19 janvier 2023 à Compiègne.

Programme de la journée :

- > *Politique du handicap : un coup de force de l'Etat ?*
- > *Comment convaincre un élu ?*
- > *Troubles du spectre autistique : les mères en première ligne !*
- > *Comprendre et coopérer pour accompagner et soigner les enfants et adultes présentant un TND*

Séminaire annuel des Directeurs généraux en région

L'Udapei 62 a participé à la programmation du séminaire annuel des DG en région.

Ce séminaire avait pour thème « **L'Unapei et Politiques européennes du handicap – lien avec le lobbying européen** ». Il s'est déroulé à Lille les 6 et 7 juillet.

Rencontres régulières Udapei 59 et Udapei 62.

3. Fonction de tête de réseau des associations adhérentes et de représentation des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles

CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie)



En 2023, le Président de l'Udapei 62 a siégé à la CRSA dans le collège des représentants des usagers au titre du CDCA ; il a participé aux différents travaux des commissions usagers, médico-sociales.

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

L'Udapei 62, via sa Directrice Générale, siège au titre des représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants.

En 2023, le CDCA a par exemple réalisé une Etude sur le vieillissement dans le Pas-de-Calais. A laquelle l'Udapei 62 a activement contribué.

Il a également continué à travailler sur le pacte de solidarités humaines 2022-2027 : « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais.

Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais



Le CTS participe à la réalisation du diagnostic territorial pour identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico sociaux de la population. Il contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du plan régional de santé. Il participe à l'évaluation et au respect de ce droit des usagers. Il veille aux démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.

L'Udapei 62, représentée par sa Directrice Générale, siège au Bureau, à la commission plénière du CTS, ainsi qu'à la commission territoriale de santé mentale (CTSM), commission permanente du CTS.

En 2023, le CTS a notamment été mobilisé lors de la réécriture du Programme régional de santé

Programme Régional de Santé (PRS)

En 2023, l'Udapei 62, via le Président et la cadre de Direction, a participé au séminaire de concertation sur la révision du PRS de l'ARS des HDF. Cette matinée de concertations portait sur « Quelle stratégie de prévention pour les Hauts-de-France ? ».

Conseil départemental du Pas-de-Calais



En tant que tête de réseau, l'Udapei 62 est mobilisée, au titre de représentantes des Apei du département sur les principales instances départementales et groupes de travail thématiques relatifs à l'autonomie et au Handicap.

Elle est invitée, à la réunion des têtes de réseau de préparation de la rencontre annuelle avec l'ensemble des ESMS du Pas-de-Calais.

En 2023, l'Udapei 62 a été invitée à participer à un groupe de travail dans le cadre de l'écriture du schéma départemental des services aux familles (SDSF).

Signé sur une durée de six ans, ce schéma constitue l'outil de pilotage des services aux familles..

Le CDSF du Pas de Calais a défini 4 orientations stratégiques :

1. Favoriser le développement, l'épanouissement de l'enfant et mieux répondre aux besoins des parents
2. Intensifier le développement, la couverture territoriale et la qualité de l'offre de service
- 3. Accompagner les familles confrontées à des besoins ou à des enjeux spécifiques**
4. Développer la formation initiale, continue et la professionnalisation des acteurs afin de répondre aux besoins identifiés sur le département

L'Udapei 62 a participé au groupe de travail concernant l'axe 3 : identification des leviers facilitant l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse de droit commun.

En lien avec la MDPH



Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'Udapei 62 est membre de la CDAPH à travers ses membres désignés, représentants du mouvement parental.

Commission Exécutive de la MDPH (COMEX)

L'Udapei 62 siège à la COMEX, organe qui assure le fonctionnement effectif de la MDPH. Elle vote le budget et suit son exécution. Elle a également la responsabilité d'organiser et de faire fonctionner la CDAPH. Celle-ci s'est réunie trois fois en 2023.

Comité inter associatif

L'Udapei 62 a participé aux travaux du Comité Inter Associatif (CIA) composé, des associations du secteur du handicap adhérant à la charte. Ce comité s'inscrit dans une dynamique collective et il est force de propositions.

Ce Comité rencontre tous les trimestres l'équipe de direction de la MDPH, pour aborder les questions et problématiques liées à l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et au fonctionnement de la MDPH.

Réponse Accompagnée pour tous (RAPT)

L'Udapei 62 représente le mouvement parental (personnes accompagnées et Organisme gestionnaire) dans les instances liées à ce dispositif départemental, pilotée par l'ARS, le CD62 et la MDPH.

Education Nationale



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

académie
Lille



L'Udapei 62 siège au Comité de pilotage départemental de l'école inclusive, co-piloté par l'Education Nationale, l'ARS HdF et le Conseil départemental 62.

En parallèle, l'Udapei 62 participe aux expérimentations et projets tels que le PIA 3 (Education Nationale) visant à améliorer le travail pluridisciplinaire entre les enseignants de l'Education Nationale et les salariés du secteur médico-social.

La Communauté 360 du Pas-de-Calais



En septembre 2020, le dispositif Communauté 360 du Pas-de-Calais, destiné à contribuer à la réponse aux situations complexes s'est organisé sous la forme de 8 staffs territoriaux. Leur animation est assurée par des Organismes Gestionnaires volontaires impliqués dans la Communauté 360.

Depuis septembre 2023, la C360 a adopté la forme associative.

Le Conseil d'administration a validé l'adhésion de l'Udapei 62, en tant que membre de droit, au conseil d'administration de l'association Communauté 360 du Pas-de-Calais.

L'Udapei 62 porte également le poste du coordonnateur de la C 360.

Dispositif Emploi Accompagné 62



L'Udapei 62 fait partie du groupement de 5 Organismes portant le DEA 62, dispositif d'accompagnement et de maintien à l'emploi dans le milieu ordinaire.

Elle participe au comité de gestion ainsi qu'au comité stratégique du DEA 62.

L'Udapei 62 porte 2 postes de Référents Emploi Accompagné, mis à disposition du DEA 62.

En 2023, le pilotage est formalisé par la signature d'une Convention départementale DEA62 en présence des représentants des organismes du groupement : La Vie active, APF France Handicap, l'EPDHAA, l'UGECAM et l'Udapei 62.

Inscription dans des dynamiques partenariales régionales et départementales



- ✓ L'Udapei 62 siège au conseil d'administration d'AGAP formation, de Decalquo, d'Autisme Ressources, de l'Association Ressources Polyhandicap, de l'association « Gamins exceptionnels », du CREAI et de l'URIOPSS.
- ✓ L'Udapei 62 assure la mission de gestion RH, comptable et financière du GEAC62.
- ✓ L'Udapei 62 est porteur du mandat CGPME/Nexem de Conseiller prudhommal au tribunal des prudhommes de Lens. La Directrice Générale de l'Udapei 62 représente le mouvement parental et le secteur médicosocial dans le collège employeurs « Activités diverses ».

- ✓ En tant que mandataire Nexem et membre de la délégation régionale Hauts-de-France, l'Udapei 62 participe aux réunions régionales Nexem. Elle a notamment participé à la conférence nationale des régions de Montpellier en 2023.

2. Animation, accompagnement et appui des Apei 62

Règlement général sur la protection des données (RGPD) : accompagnement mutualisé



Depuis 2020, l'Udapei 62 a entamé, avec les Apei du Pas-de-Calais, une démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en partageant la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO) assurée par le cabinet Extern DPO.

En 2023, 3 Comités de Pilotage ont été organisés pour faciliter le suivi et le partage d'outils et d'expériences.

Les objets de travail 2023 pour l'Udapei 62 ont été :

- La réactualisation de la Charte informatique Associative ;
- La finalisation des 3 Analyses d'Impact à la Protection des Données (AIPD) ;
- La réalisation de la procédure d'auto-homologation du dispositif permettant la récupération de l'Identité Nationale de Santé (INS) sur notre logiciel du Dossier Unique de l'Usager (Imago) dans le cadre du projet ESMS Numérique
- La rédaction du code de conduite à tenir en cas de contrôle de la CNIL

Réponse collective à l'appel à projets ESMS numérique (Afapei de Calais, GAM, Apei de Lens et environs, Apei Hénin-Carvin – Udapei 62)

Les 5 Associations utilisant le logiciel de Dossier Usager d'Evolucare se sont regroupées pour répondre à l'Appel à projets de la CNSA portant sur le numérique en santé (interopérabilité du volet médical du dossier usager).

Ce projet a été sélectionné, et se déploie en 2023/2024, sous l'animation du cabinet Humane Projet. Il est porté par l'Udapei 62.

Dans les années à venir, la « feuille de route des ESMS numériques » restera dans l'actualité et la veille des groupes de travail inter-Apei animés par l'Udapei 62.

Programmes menés par la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)



L'Udapei 62 coordonne depuis plusieurs années la candidature et la participation des Apei aux programmes menés par la DRAC.

Programme « Circulations » résidences d'artistes

La DRAC Hauts-de-France a proposé une nouvelle édition, « Circulations », un programme d'appui aux résidences d'artistes en milieu sanitaire et médico-social. Il est initié à des fins de démocratisation culturelle et d'éducation artistique.

Il permet la mise en place d'une résidence d'artiste au sein d'un ESMS ou d'un groupe d'ESMS.

Pour cette édition 2023, l'Udapei 62 a candidaté pour proposer une résidence d'artiste lancée en direction d'un artiste interrogeant les notions d'expression corporelle, d'image de soi et de découverte de l'environnement lieu de partage et de déplacement.

Ce projet se créera avec les publics et des professionnels du Foyer d'Hébergement du pôle Habitat et Vie en Autonomie de l'Apei de Hénin/Carvin et de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de l'Apei de l'Arrondissement de Béthune. Il se déroulera à l'appui d'un spectacle vivant (arts de l'oralité, théâtre, cirque, danse, musique...), de janvier 2024 à décembre 2024.



Programme « Plaines d'été » - DRAC

Le programme **Plaine d'été** constitue l'un des axes du **Plan été** porté par la DRAC Hauts-de-France. Il s'agit d'une programmation d'improptus artistiques sur la région jusqu'en décembre 2023.

45 équipes artistiques de la région ont été mandatées par la DRAC pour réaliser près de 500 improptus artistiques sur toute la région.

Pour la première fois, l'Udapei 62 a été associée à ce programme sur sollicitation de deux artistes

- **La Cie de cirque La Meute** (soutenue régulièrement par Le Prato - PNC Lille dans ses divers projets) qui a proposé une collaboration autour de leur projet en création "NEWROZ" pour l'été 2023. Il s'agissait d'un concert-cirque solo abordant la thématique de la différence, du racisme ordinaire.

Le Foyer de Vie du "Bord des Eaux" de Hénin Beaumont et le FAM/MAS "La Marelle" de Liévin ont pu bénéficier de cet improptu artistique hors du commun fin Juillet !

- **Professeure Postérieur et Frédéric Choupi** pour la proposition d'un **show nommé "Spot Dimanche"**.

Ce show était une forme hybride à l'intersection de plusieurs disciplines : le cours d'aérobic, le concert et le spectacle de clown.

Les établissements et services d'aide par le travail (Esat) "Ateliers de Foïer" de Berck sur Mer et les "Ateliers du Détroit" de Calais ont pu bénéficier de cet improptu artistique haut en couleur et rempli de bonne humeur fin Aout !

Programme « Plaines santé » - DRAC

L'Udapei 62 s'est associée au programme de diffusion artistique « Plaines santé » proposé et financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles- DRAC Hauts-de-France.

Pour la saison 2023, notre candidature n'a pu être retenue du fait de notre participation l'année précédente. Nous candidaterons à la prochaine édition 2024.

Projet « Ma Santé 2.0 » : le groupe d'échange de pratique "GEP Santé" animé par l'Udapei 59

L'Udapei 62 a contribué à la participation des Apei du Pas-de-Calais sur le projet "Ma Santé 2.0". Elle poursuit son engagement pour soutenir l'accès au soin des personnes en situation de handicap et le développement d'actions dans le domaine de la santé en participant activement au Groupe d'Echange de Pratiques santé qui est animé par l'Udapei59

4. Animation départementale de groupes de travail

Au niveau stratégique avec les directeurs généraux

A l'initiative de l'Udapei 62, les directeurs généraux et directrices générales des Apei 62 se réunissent mensuellement afin d'échanger, de définir des axes de travail stratégiques et postures communes, de coordonner les actions dans une volonté de cohérence qu'elle soit thématique, territoriale ou départementale.

De nombreuses rencontres complémentaires ont eu lieu sur des questions d'actualités en cours d'année, en interne ou en lien avec des partenaires.

Au niveau technique avec les directeurs de pôle/d'établissement ou fonctions-supports des sièges associatifs

Les réunions de directeurs ont pour objectif l'échange sur les pratiques et la recherche de cohérence dans les orientations de travail en se plaçant du point de vue du management. Elles peuvent également permettre de trouver des positionnements communs, notamment vis-à-vis des autorités de tarification ou des tiers institutionnels liés à leur champ d'intervention (ex MDPH, Education Nationale etc.) voire vis-à-vis d'une évolution législative.

Ces réunions peuvent aborder des questions techniques liées à la spécificité du type d'établissement et/ou de pôle, ou des questions thématiques amenant à réfléchir sur le sens l'action, sur les pratiques organisationnelles, ou prospectives. Elles se concluent par un temps d'échanges plus informel, lors du repas clôturant la réunion. Selon l'actualité ou les préoccupations, des réunions complémentaires peuvent avoir lieu.

L'échange de documents ou d'outils est encouragé lors de ces rencontres, et un dossier documentaire est proposé selon les thèmes. Un reporting systématique a lieu, il est transmis aux directeurs et aux directeurs généraux.

Des points abordés en réunion de directeurs peuvent être ensuite traités en réunion départementale des DG ou dans les instances de l'Udapei 62, si elles concernent un niveau inter institutionnel. Le lien peut aussi être fait via les référents des fonctions-supports avec les comités de directions des Apei.

Ces rencontres se réalisent deux à trois fois par an et peuvent ouvrir sur la proposition de réunions thématiques élargies à d'autres acteurs en fonction du sujet.

Thèmes abordés en réunion des groupes de travail Udapei 62

<p>Pôle travail ESAT/EA</p>	<p>Suite de l'étude « insertion professionnelles des travailleurs des ESAT » Rencontre avec le Directeur du GEIQ Emploi et Handicap HdF Rencontre avec la direction du Centre la Mollière – UGECAM Berck/Mer Echanges sur les leviers d'action relatifs à la vision ONU/Europe des ESAT Echanges sur la lettre de mission IGAS/IGF : impacts financiers</p>
<p>Pôle hébergement et Services</p>	<p>Partage sur le lancement et le développement des projets d'Habitats inclusifs portés par les Apei du 62 Perspective d'animation du réseau d'animateurs de vie sociale et partagée des Habitats Inclusifs des Apei 62 Réflexion sur les évolutions des politiques en faveur du développement des dispositifs d'accompagnement à la périnatalité et parentalité des personnes en situation de handicap Partage des Expériences d'accompagnement à parentalité des personnes en situation de handicap Inspiration et témoignage des SAAP du Nord</p>
<p>Pôle Enfance et Services</p>	<p>Partage et témoignage sur le suivi de l'activité, la cotation des actes en SESSAD à l'appui de la nomenclature Serafin-Ph : retour d'expérience de l'Adapei 63 et proposition de groupe de travail pour les Cadres Intermédiaires des Sessad Apei 62 Réflexion et échanges sur la transformation des offres de services pour le secteur de l'enfance : proposition de journée thématique pour les Apei 62 et Perspective de visite, de retour d'expérience en DITEP</p>
<p>Pôle médicalisé FAM/MAS</p>	<p>Partage sur les évolutions des accompagnements en FAM : développement des réponses pour les personnes accompagnées ayant des besoins d'accompagnement en MAS Mise en partage et réflexion sur la thématique de l'autodétermination. Plus précisément questionnement de la démarche d'accompagnement au changement pour les personnes accompagnées et les équipes interdisciplinaires et de l'impact de celle-ci au quotidien Proposition de groupe interdépartemental Udapei62 –59 sur la thématique commune de l'autodétermination</p>
<p>Groupe Qualité et gestion des risques</p>	<p>Analyse de la nouvelle réforme d'évaluation HAS Partage d'outils autour de la procédure des Fiches d'Evènements Indésirables Actualités juridiques : projet d'établissement, DUERP, Plan bleu, référent activité physique, Communication Alternative et Augmentée... Retour d'expérience sur la démarche du Projet Personnalisé Poursuite de la démarche RGPD et déploiement du projet ESMS Numérique</p>
<p>Groupe Directeurs (trices) et Responsables</p>	<p>Mutualiser les actions (recensement de besoins en formation et recherche de financement auprès de l'OPCOsanté...) Actualité liée au Ségur Refonte de la convention collective Unique dans le secteur médico-social</p>

Ressources Humaines	Autres sujets tels que : les fortes tensions RH, la mutuelle santé et notamment celles des travailleurs d'ESAT, la prévoyance, l'index égalité hommes-femmes, le baromètre santé et travail, l'impact de la réforme sur le management et la politique RH des travailleurs d'ESAT, le télétravail,
Groupe DAF/RAF	<p>L'Udapei 62 a organisé une journée de formation à destination des DAF/RAF des Apei du Pas-de-Calais :</p> <p>➤ Actualités du secteur médico-social (KPMG Academy) A destination des Directeurs Financiers, Responsables Financiers et Directeurs Généraux des APEI du Pas-de-Calais. Tour d'horizon des nouveautés comptables, fiscales, sociales et juridiques : retour sur le projet de loi de finances 2024, facturations électroniques, mécénat, fiscalité locale, ruptures conventionnelles, congés payés pendant la maladie, modernisation des états financiers, etc...</p> <p>Autres sujets abordés lors des rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visioconférence avec l'Uriopss pour appuyer leur démarche avec notre aide sur la conception d'un fichier-cadre commun pour le calcul des surcoûts liés à l'inflation. - Avec les Apei du Pas-de-Calais : échange autour des contrats d'énergie. - Visioconférence avec Finances et Territoires pour une proposition d'accompagnement sur des projets de financement. - Visioconférence avec l'APEI de Cambrai sur l'utilisation d'un logiciel métier de dématérialisation des factures puis temps d'échange avec les APEI du Pas-de-Calais sur les réflexions à la mise en place des outils nécessaires.

Groupe départemental des Plateformes de répit aux aidants (PFR)

Depuis 2021, les Apei du 62 portent la mise en œuvre des 7 plateformes territoriales de répit aux aidants (PFR) du département.

En parallèle de leur fonctionnement sur les territoires, celles-ci se retrouvent au sein du groupe départemental animé par l'Udapei 62, qui traite à la fois de l'échelle opérationnelle, mais aussi de questions plus stratégiques, liées à la pérennisation de ces plateformes sur les territoires, en articulation avec le réseau partenarial et plus particulièrement la Fédération "Soutenir les Aidants".

Fonctions-supports du siège associatif

Afin d'assurer les missions fédérative et gestionnaire, l'Udapei 62 s'appuie sur l'équipe du siège associatif.

Equipe de petite taille, mais solidaire et soudée, celle-ci a le souci de maintenir la sécurité et la qualité de l'accueil et de l'accompagnement tant à l'échelle du mouvement qu'à celle de ses établissements.

C'est toujours ce souci de répondre aux besoins gestionnaires, tout en veillant à l'information et les échanges avec les équipes des Apei qui définit la spécificité de l'action du siège de l'Udapei 62.

Afin d'animer les 2 missions de l'Udapei 62, la Direction Générale organise 2 instances de travail distinctes :

- ✓ Un **Comité de direction mensuel** avec les équipes de direction des établissements et les fonctions-supports du siège (RH, RAF, Qualité) afin de favoriser la réflexion collective et partager les décisions et pratiques. Ces réunions permettent également de suivre et d'orienter l'organisation des deux établissements, de mutualiser et harmoniser ce qui nécessite de l'être, et d'assurer le développement des projets.
- ✓ Une **réunion « Fédération »**, qui prépare et coordonne les actions liées à la mission fédérative, ainsi qu'à la vie quotidienne de l'équipe du siège associatif.

Contrôle et suivi en matière de gestion

La taille et l'équilibre précaire de notre contractualisation avec l'Etat impose un suivi Administratif rigoureux, en capacité d'intégrer les évolutions réglementaires, et d'anticiper les risques.

Sur le volet fédératif, il s'agit d'optimiser la marge de manœuvre de l'équipe au regard des moyens disponibles.

Sur la partie Siège, à noter :

- Arrêt de la contribution de l'APEI de Boulogne sur l'exercice 2023 (diminution des produits de 57k€)
- Progression du montant des contributions des autres Apei 62 et des établissements de l'udapei62 sur l'année 2023 de l'ordre de 13k€
- Continuité du copilotage du dispositif DEA 62 auquel participe l'Udapei 62 : avec la mise à disposition de deux référents DEA
- En tant que membre du CA de l'association C360 du Pas-de-Calais : embauche du coordinateur projet, mis à disposition à l'association
- Les produits financiers ont été multipliés par 2.5 par rapport à 2023 (+ 17k€)

Volet gestionnaire

Sur le volet gestionnaire : l'analyse financière et le dialogue de gestion ont permis un passage en CPOM sur une base plus acceptable, même si le financement des MAS reste inférieur à la moyenne nationale (coût à la place).

L'année 2023 correspond à la quatrième année du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les établissements ont bénéficié d'un taux d'actualisation de 1.48% pour les charges de personnel, de 1.05% pour couvrir l'inflation et d'un complément de 47.7k€ pour le financement du Laforcade/Ségur.

- L'actualisation sur les charges de personnel permet de couvrir l'intégralité de l'augmentation de la valeur du point à 3,93€,
- **La couverture du financement de l'indemnité « Laforcade » sur le budget prévisionnel 2023 est de plus de 93% avec un reste à charge estimé à 62k€ par an.**

Enfin, à souligner la réception des financements pérennes pour la constitution et le fonctionnement à la Communauté 360 du 62, à hauteur de 149k€ (somme en totalité dédiée à la C360)

Les établissements ont bénéficié de crédits non reconductibles (CNR) par l'ARS à hauteur de 17k€ pour la gratification des stagiaires, de 123k€ pour couvrir les charges liées au transport en accueil de jour, de 40k€ pour les crédits exceptionnels des contrats d'apprentissage et enfin de 140k€ pour la constitution d'une enveloppe pour les situations critiques et complexes dans le cadre du dispositif communauté territoriale 360.

Les investissements de l'année 2023 sont à hauteur de 347k€ répartis à hauteur de 94k€ pour la MAS d'Eperlecques, 232k€ pour la MAS de Croisilles et 21k€ pour le siège.

Gestion des Ressources humaines : des professionnels et une organisation au service d'un accompagnement de qualité

Les effectifs RH

Au 31/12/2023, 197 professionnels étaient salariés de l'Udapei 62.

- 11 salariés au siège associatif
- 188 salariés dans les 2 MAS

20 salariés se sont vus proposer un contrat à durée indéterminée au terme de leur Contrat à Durée Déterminée sur les 29 recrutements effectués en 2023.

L'Udapei 62 enregistrons 12 **démissions** en 2023 sur 15 départs.

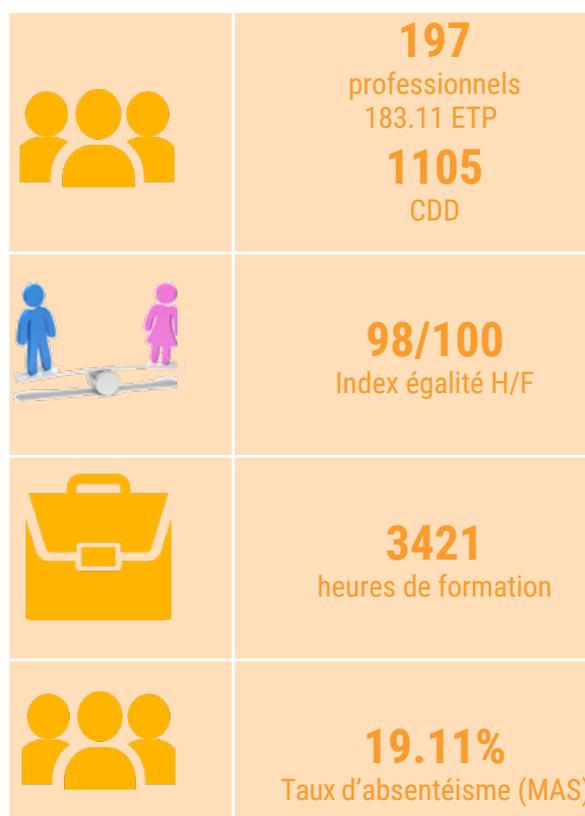
Des salariés sont majoritairement des femmes ; elles représentent 86,80% des CDI.

A noter que 78,68 % du personnel est représenté par les professions paramédicales et éducatives (contre 81,66% en 2022).

1105 CDD ont été établis en 2023 pour faire face à l'absentéisme des salariés (notamment pour maladie, congés, formation,...) contre 1054 en 2022, 722 en 2021 et 574 CDD en 2020 **soit près du double depuis le début de la crise sanitaire !**

Le nombre très important de CDD est en adéquation avec le taux d'absentéisme mais également lié aux fortes tensions RH liées aux difficultés de recrutement.

L'Udapei 62 compte, en 2023, un total de 9890 **jours** d'absences pour maladie, accident de travail, maternité,...contre 12725 jours en 2022.



La nécessité d'agir face à la tension RH qui perdure

Confrontée à une pénurie sans précédent de personnel durant la crise sanitaire, mais aussi dans la perspective d'une pénurie qui perdurait, l'Udapei 62 a du mettre en place des actions pour soutenir les équipes et faciliter le recrutement.

✓ **Expérimentation 2022/2024 : une prime de présence individuelle**

Dans ce cadre, l'une des actions consiste à expérimenter, en lien étroit avec le CSE, une prime de présence individuelle, pour valoriser la présence régulière des salariés et limiter les effets de l'absentéisme sur l'organisation interne et l'accompagnement des personnes accueillies (gestion des remplacements, nombre de contrats courts, coût du maintien de salaire...).

Le montant de la prime annuelle de présence est fixé à 250€ bruts pour un salarié à temps plein et proratisé à l'ETP. Le montant est dégressif en fonction des absences constatés sur la période de référence. Cette prime a été versée pour la première en fois en juin (calcul pour l'année 2022). 40 % des professionnels ont bénéficié partiellement ou totalement de la prime, et ce, malgré les 2 vagues COVID persistantes en 2022.

La crise sanitaire étant passée, le volume de salariés bénéficiaires de cette prime sera a priori plus important en 2023.

✓ **Adoption d'un Plan exceptionnel de tension RH (novembre 2023/août 2024)**

La pénurie de personnels perdurant, un plan de tension RH a été co-construit avec les élus du CSE et adopté en Conseil d'administration.

Ce plan vise à la fois à soutenir et valoriser les équipes, et attirer de nouveaux professionnels :

- Mise en place d'une prime de « pied-levé » pour les remplacements de dernière minute
- Appel au volontariat pour décaler des congés en dehors des congés scolaires
- Adhésion au service numérique Permutéo pour faciliter la gestion des remplacements
- Campagne de communication sur les réseaux sociaux pour attirer de nouveaux professionnels ou de jeunes retraités...

✓ **Appel à l'apprentissage**

Depuis 3 ans, l'Udapei 62 accueille et accompagne des apprentis sur les métiers du soin et de l'accompagnement. Il s'agit à la fois de soutenir de jeunes professionnels, leur faire découvrir le secteur du handicap et chercher à les fidéliser.

En 2023, cette action volontariste est soutenue par l'ARS Hauts-De France, via un co-financement du reste à charge.

L'an dernier, une partie de ces apprentis intègre notre équipe de permanents.

En 2023, une salariée en apprentissage intègre l'équipe administrative à la MAS de Croisilles

Versement d'une prime exceptionnelle pour les « oubliés du Ségur »

Afin de compenser l'inéquité de l'accord national Ségur du 02 mai 2022, relatif à la mise en place du complément de rémunération uniquement pour les personnels socio-éducatifs, l'Udapei 62, via son Conseil d'Administration, a décidé d'accorder une prime exceptionnelle compensatoire d'un montant 476€ (correspondant à 2 fois le montant mensuel de l'indemnité mensuelle « métiers socio-éducatifs » et proratisé à l'ETP), au bénéfice des salariés « oubliés du Ségur ».

Formation

L'Udapei 62 s'inscrit dans une politique de formation dynamique destinée à faire bénéficier aux professionnels de formations permettant le développement des compétences voire la qualification qui sont des leviers forts en termes de motivation pour les professionnels.

Elle a dispensé **2743 heures de formations** en 2023, essentiellement collectives, afin de former un plus grand nombre de salariés et d'optimiser le budget de formation tout en ayant des formations adaptées au terrain.

Le budget formation pour 2023 s'élève à 81489 €uros (analyse de pratiques inclus).

En 2023, il a été compliqué de programmer les formations collectives en intra, par manque de disponibilité des formateurs.

Le reliquat du budget prévisionnel prévu pour 2023 sera réinjecté sur l'année 2024.

Expérimentation RH : AFEST (Action de Formation En Situation de Travail)

En 2022, l'Udapei 62 a engagé ses 2 MAS dans un processus d'AFEST accompagné par le consultant Patch et Match et financé par l'OPCO Santé.

L'AFEST est la formation d'un collaborateur sur le poste de travail. Elle est encadrée par un formateur-tuteur, lui-même salarié de la structure et expert du poste de travail. Elle utilise donc les activités de travail comme levier de développement des compétences.

L'AFEST est constituée par une alternance de deux séquences :

- De mises en situation de travail organisées à des fins d'apprentissage
- De ruptures avec le cours de l'activité productive – dites réflexives – pour analyser ce qui a été mis en œuvre par l'apprenant

Le sujet retenu pour cette AFEST est celui des « *Mobilisations/transferts des personnes accueillies, par une bonne utilisation des équipements* ». En effet, nous avons relevé la nécessité pour les nouveaux salariés et les stagiaires de pouvoir disposer dès la phase d'accueil et d'intégration de préconisations sur certains domaines de l'accompagnement, par leurs pairs, afin de sécuriser les personnes accompagnées mais également les accompagnants de proximité... Cette action vient également en soutien de notre action transversale visant à attirer de jeunes professionnels et à les fidéliser.

Améliorer l'accueil des nouveaux salariés et sécuriser leur pratique professionnel auprès d'un public résident de MAS est une nécessité.

Baromètre Santé au Travail

Favoriser le bien-être des collaborateurs au sein de nos associations est une préoccupation forte à l'Udapei 62. A ce titre, nous avons à cœur de donner à chaque collaborateur les clés pour préserver sa santé et son bien-être au travail.

En 2022, l'Udapei 62 a proposé aux salariés de faire le point sur leur santé et leur bien-être avec un questionnaire en ligne. Ce questionnaire a été proposé par le partenaire Goalmap, jeune entreprise spécialisée en la matière. A l'issue du questionnaire, chaque salarié a eu accès à son bilan individuel avec ses scores sommeil, nutrition, activité physique, gestion du stress, qualité de vie au travail... comparés à un benchmark national.

Les réponses ont été par ailleurs analysées de manière globale pour en retirer des pistes collectives d'améliorations à mettre en œuvre sur l'année 2023 et notamment par le biais d'ateliers de yoga, de gym du dos, gestion du stress, cardioboxing...

Qualité et gestion des risques

En 2023, la référente Qualité a poursuivi la mission d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de l'accompagnement, en coopération avec les équipes de terrain et au service des résidents des Maisons d'Accueil Spécialisées de Croisilles et d'Eperlecques.

Définition des instances communes

Pilotée à l'échelle associative, la démarche qualité-gestion des risques a été mise en œuvre autour d'instances communes. Celles-ci sont déclinées en 4 catégories distinctes :

- ✓ Pilotage et stratégie
- ✓ Parcours des résidents
- ✓ Concertation/participation
- ✓ Salariés/RH

Cette organisation commune permet d'opter pour un langage commun entre les 2 MAS. La cartographie permet de pouvoir informer les salariés sur les instances existantes au bénéfice de l'accompagnement des résidents.

Gestion des évènements indésirables

Les deux MAS conduisent une démarche responsable et transparente d'analyse des évènements indésirables et des évènements indésirables graves. En fonction de la nature et de la gravité, les évènements correspondants sont transmis aux autorités compétentes (plateforme ARS)

Les évènements sont tracés, traités et analysés sur le logiciel qualité FUSION. Des actions correctives sont établies en réunion d'équipe hebdomadaire ou en cellule de crise selon la gravité des évènements.

Afin d'élaborer une analyse plus fine et détaillée de l'ensemble des fiches d'évènements déclarées, la procédure a été retravaillée en équipe de Direction. Des temps de présentation seront programmés en 2024 auprès des salariés et des familles.

Un bilan global sera mis en place pour la fin d'année 2024 et sera présenté au sein de différentes instances (Réunions générales, CQBA...).

Gestion des risques

Afin de répondre aux exigences de la législation en vigueur, l'Udapei 62 s'engage dans la démarche d'actualisation des documents liés à la gestion des risques. Chaque année, les deux MAS actualisent en Comité de Gestion Des Risques (CGDR) l'outil de la Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque Infectieux (DAMRI), le Document Unique des Risques Professionnels (DUERP), en lien avec le SSCT et les sous-groupes déclinés au sein de ce CGDR se réunissant à intervalle régulier (exemple : commission hygiène, circuit du médicament...etc.).

Le Plan bleu, quant à lui, fait l'objet d'une relecture annuelle.

Nouvelle réforme des évaluations

Suite à la réforme des évaluations du secteur médico-social et en préparation de l'évaluation externe prévue à la MAS d'Eperlecques fin 2024, des groupes de travail émanant du Comité Pilotage Qualité sont mis en place afin de réaliser l'auto-évaluation de la structure, notamment autour des 18 critères impératifs.

Cette démarche sera pérennisée en 2024 et des temps de sensibilisations auprès des équipes seront également menés.

Gestion des réseaux et Sécurité Informatique

Les enjeux liés à la numérisation de l'activité ainsi que les impacts liés à cette numérisation qui traverse l'activité médicosociale : sécurisation des données, organisation technique et matérielle, coûts associés, accès aux droits des salariés et des personnes...

Un **Comité de Pilotage Informatique associatif** a été mis en place en 2022. Composé de référents du siège et des directions des MAS, il doit analyser les enjeux, construire la stratégie et préparer les décisions.

Les actions menées en 2023 :

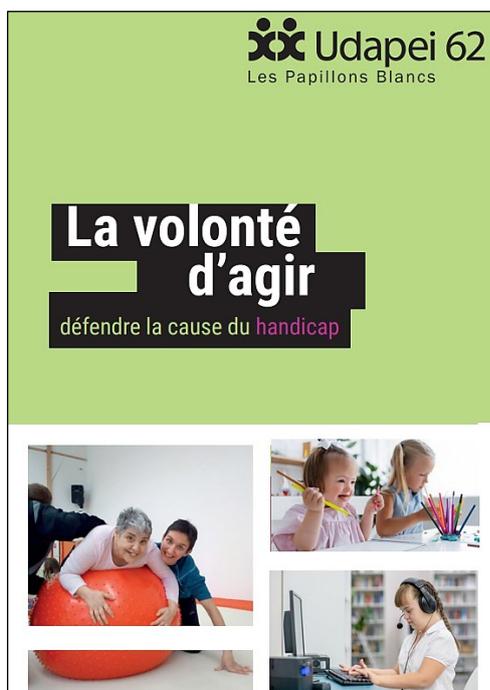
- ✓ L'Udapei 62 a amélioré la qualité et la taille de son réseau pour répondre aux besoins, mais aussi aux demandes croissantes des résidents de MAS pour un accès individuel à internet.

- ✓ Dans le cadre de la « feuille de route numérique des ESMS » et comme cité plus haut, l'Udapei 62 a également intégré, en tant qu'organisme gestionnaire le projet « **ESMS numérique** » financé par l'Etat ; une grappe d'organismes composée de l'Afapei du Calais, du GAM, de l'Apei de Lens et environs et de l'Apei d'Hénin-Carvin, sera accompagnée en 2023/2024 pour mettre en place le volet « Dossier médical partagé » et son interopérabilité.

Mise en œuvre de la politique de communication interne et externe

L'Udapei 62 utilise pour sa communication interne et externe : Facebook, LinkedIn, un **site internet** et une chaîne Youtube. Ceux-ci sont régulièrement alimentés par l'actualité locale, départementale, régionale et nationale.

L'Udapei 62 cherche à optimiser la communication constante au sein du mouvement et à promouvoir les actions du mouvement parental dans toutes ses composantes.



En 2023, la plaquette et la pochette de l'Udapei 62 ont été restylisées et actualisées.

Fonction gestionnaire



LE DOMAINE DE RACHEL



Le Square des Tournesols
Maison d'Accueil Temporaire



Le Domaine des Berges de la Sensée
Maison d'Accueil Spécialisée



Nomades
Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire



Quelques chiffres

68 places

61 en internat

- 8 dédiés spécifiquement aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme
- 1 place d'accueil temporaire dans la limite de 90 jours/an représentant une file active de 9 résidents
- 6 places d'accueil de jour modulable du lundi au vendredi, 225J/an permettant d'accueillir 7 résidents

7 unités de vie

- 4 unités de 11 résidents
- 1 Unité médicalisée de 11 personnes
- 1 unité de 6 places pour un accueil de jour
- 1 unité de 8 places pour personnes avec troubles du spectre autistique

68 résidents accueillis

- Moyenne d'âge : 38 ans
- 23 ans pour le TSA
- 41 ans pour l'ébergement

Mouvement des résidents

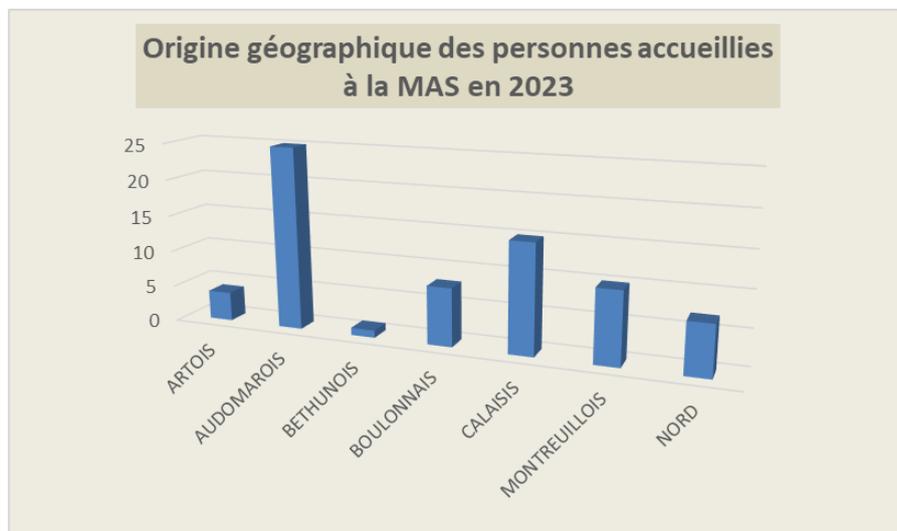
Suite au décès de trois résidents en 2023 et deux places qui n'avaient pas été pourvues fin 2022, la MAS a accueilli 8 résidents au cours de l'année 2023 :

- ✓ Une personne sur l'unité TSA
- ✓ 5 personnes sur l'hébergement
- ✓ 2 personnes sur l'accueil de jour (temps partiel)

Répartition géographique des résidents

Les résidents accueillis au sein de la MAS Le Domaine de Rachel proviennent principalement des secteurs de l'Audomarois et du Calaisis. Ensuite, viennent les secteurs de Montreuil sur mer et de Boulogne sur mer.

Cette représentation reste fidèle aux schémas des années précédentes.



Concernant l'**accueil en semi-internat**, 100% des résidents sont issus du secteur audomarois

Concernant l'accueil **temporaire**, les personnes accueillies sont issues de l'Audomarois, du Béthunois et de l'Artois

Les demandes d'admissions et le suivi

La procédure d'admission a été révisée afin d'être plus réactif et améliorer le suivi des demandes. En parallèle des demandes reçues et traitées en interne, nous participons aux GOS de manière régulière. Cela permet de croiser les situations sur le territoire et de pouvoir éventuellement répondre aux urgences.

Un travail partenarial est également mené avec le secteur de l'enfance : IEM et IME d'Isbergues, de Calais, de Zuydcoote. Cela permet aux familles de se projeter et d'appréhender plus sereinement le changement de cap pour leurs enfants.

Les demandes d'admission

La mise à jour de la liste d'attente a permis de constater que :

- 7 personnes avaient trouvé une place dans un établissement,
- 8 dossiers ont été classés car nous n'avions plus de contact.

Au cours de l'année, 32 dossiers ont été étudiés, 17 demandes ont reçues un avis favorable et sont positionnées sur la liste d'attente,

- 15 ont reçues un avis défavorable pour les motifs suivants (profils non adaptés à la MAS (ex : troubles psychiques importants, comportements à risque ou demandes hors secteur)
- 9 nouvelles demandes ont été réceptionnées, mais les dossiers sont encore incomplets.

Le Conseil de Vie Sociale

Le 8 mars 2023 a eu lieu l'élection des représentants au C.V.S.

La participation des résidents a été un moment fort et a permis de favoriser leur rôle citoyen : 8 candidats se sont présentés.

La préparation de cette élection s'est effectuée sur plusieurs semaines à partir de plusieurs supports pédagogiques (image, photos, slogan et utilisation du livre FALC Facile à lire et à Comprendre).

Chacun a pu évoquer ses demandes, ses attentes et défendre « son programme ».

Le nouveau CVS est composé de 5 représentants légaux et familles, 5 personnes accueillies, 3 professionnels.

Afin d'être le plus accessible auprès de tous, les comptes-rendus sont désormais rédigés en FALC. Le nouveau CVS a souhaité valoriser la communication sur son activité par le biais d'un panneau d'affichage et d'interventions lors de moments festifs (fête de la MAS, etc..)

Les thématiques abordées au cours des réunions ont concerné :

- ✓ La révision de la procédure de Projet Personnalisé,
- ✓ La perspective de l'évaluation externe en 2024
- ✓ Les demandes d'amélioration concernant le bien être au quotidien (repas, animations, activités, cirque, jardinage, etc..)
- ✓ Les demandes d'amélioration concernant le confort des lieux de vie (appel malade, filtres solaires sur les vitres, décorations, etc..)
- ✓ L'absentéisme important et les conséquences sur la continuité de l'activité a également fait l'objet d'échanges.

Les temps forts



Chaque mois, une manifestation institutionnelle a été mise en place (repas de la saint-Valentin, fête de la musique, anniversaires, halloween....)



Fête de la MAS



Marché de Noël



Les activités sportives se sont développées avec la participation de 11 résidents aux courses à pied (10km) du challenge CAPSO



Le parcours du cœur



Répondre aux besoins et attentes de la personne c'est aussi leur permettre de faire des activités : médiation animale, sorties, jeux



Répondre aux besoins et attentes de la personne c'est aussi leur permettre de faire des activités : médiation animale, sorties, jeux

Les faits marquants

Le déploiement de l'unité TSA

Dès janvier 2023, l'unité TSA a fonctionné avec un effectif complet et nous avons pu très vite identifier les points forts et les difficultés. Au regard de l'exigence que nécessite la posture professionnelle dans la vie quotidienne et collective ainsi que les difficultés à décoder les comportements et réactions des personnes accompagnées, la nécessité de soutenir l'équipe s'est imposée afin d'éviter les sentiments d'impuissance, d'échec, d'épuisement.

Le déploiement de l'unité TSA a mis en évidence la nécessité d'un accompagnement particulier et du suivi de l'équipe dans la conduite du projet en lien avec la prise en charge des résidents plus complexe. Cela a mis en évidence un besoin d'encadrement supplémentaire afin d'étayer et de consolider ce projet, pour mieux répondre aux besoins des résidents.

L'arrivée d'un troisième chef de service a été décidée afin de renforcer l'équipe de cadre, désormais à hauteur de 3.80 ETP.

Les perspectives 2024

Projet d'aménagement d'un pôle accueil et agrandissement de l'accueil de jour

Dans le courant de l'année 2023, le bailleur Habitat Haut de France a été sollicité pour une étude d'aménagement des locaux existants, en vue de créer un pôle administratif facilitant l'accueil du public et visiteurs mais également afin d'agrandir l'espace dédié à l'Accueil de Jour. Un bureau d'étude a été nommé, un avant-projet nous a été présenté. Le projet et le chiffrage définitif de l'extension est prévu pour fin 2024.

Le projet signalétique

Suite au projet d'extension, la signalétique extérieure nécessitait d'être revue et repensée. Le projet verra le jour dans le courant de l'année 2024.

Evaluation externe

La MAS Le Domaine de Rachel devra transmettre son rapport d'évaluation au cours du dernier trimestre 2024. Afin de s'y préparer, une formation sur l'auto-évaluation a été mise en place, un travail sur le nouveau référentiel est en cours, et l'actualisation des procédures se poursuit.

2. Les établissements / MAS « Le Domaine des Berges de la Sensée »

Quelques chiffres

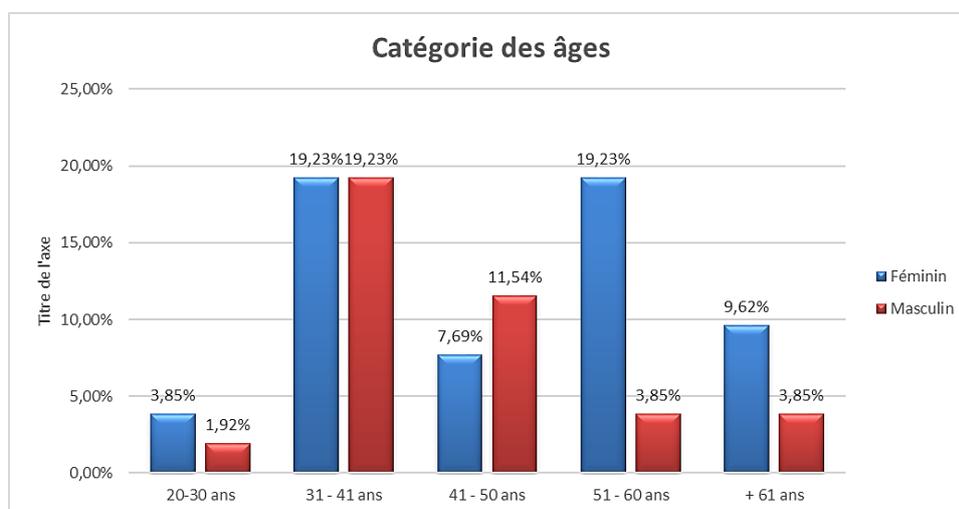
70 places

- 54 places en internat permanent
- 6 places d'accueil temporaire de jour
- 10 places en accueil temporaire de jour
- 54 résidents accueillis en accueil temporaire de jours et de nuits

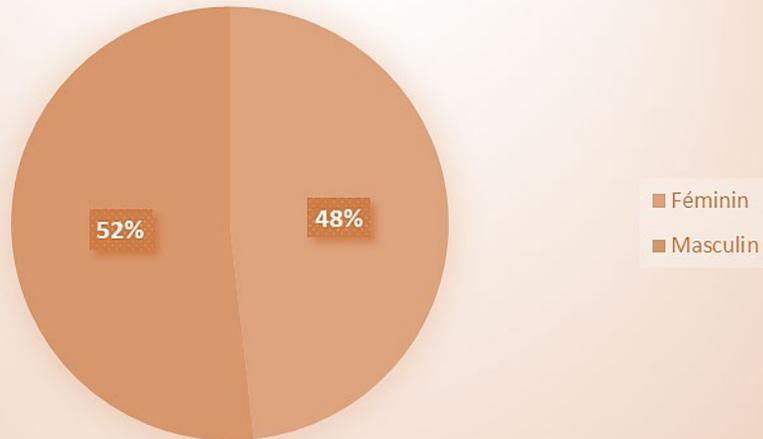
Mouvement des résidents

- ✓ 2 résidents sont décédés
- ✓ 3 résidents sont entrés en accueil permanent
- ✓ 1 résident a changé de modalité d'accueil

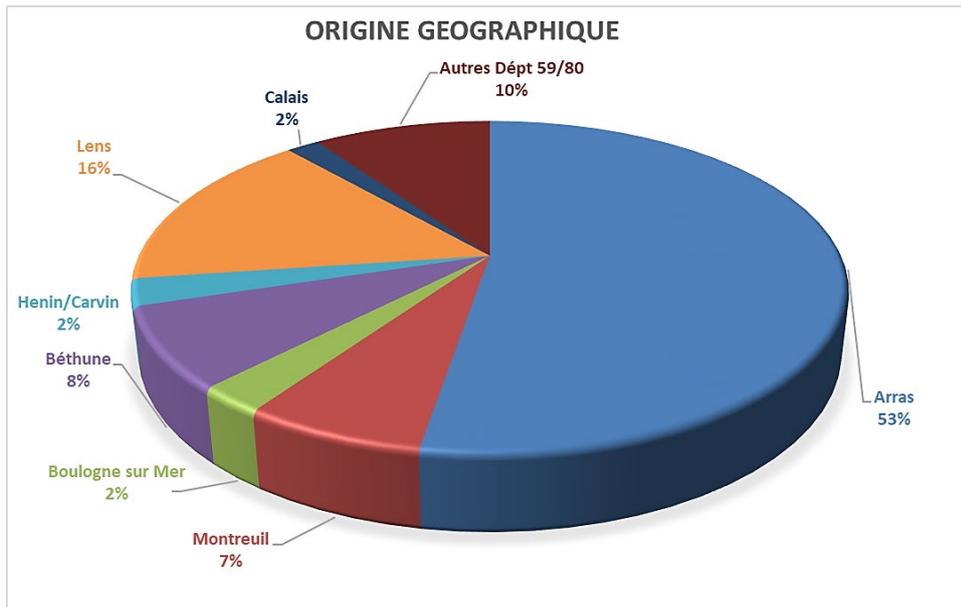
Répartition des âges



Répartition par catégorie



Répartition géographique des résidents



Arras	60	Arras	52,63%
Montreuil	8	Montreuil	7,02%
Boulogne sur Mer	3	Boulogne sur Mer	2,63%
Béthune	9	Béthune	7,89%
Henin/Carvin	3	Henin/Carvin	2,63%
Lens	18	Lens	15,79%
Calais	2	Calais	1,75%
autre départ 59/80	11	Autres Dépt 59/80	9,65%
Total général	114	Total général	100,00%

Gestion de la liste d'attente et de la file active

En 2023, 55 nouvelles demandes d'admission ont été déposées au sein de la plateforme de services coordonnées de Croisilles.

• 41 avis ont été rendus (demandes émanant de 2022 et 2023) :

Concernant l'accueil permanent

- 15 avis favorables d'inscription sur la liste d'attente de l'hébergement permanent.
- 5 avis défavorables d'inscription sur la liste d'attente de l'hébergement permanent.
- 3 avis favorables pour admission

Concernant l'accueil temporaire :

- 11 avis favorables
- 2 avis défavorables

Concernant le DASMO :

- 5 avis favorables

• 10 évaluations sont en cours

• 10 demandes en cours de traitement (dans l'attente d'une première visite à domicile)

• 7 demandes annulées à l'initiative du demandeur



Le Square des Tournesols
Maison d'Accueil Temporaire

Maison d'Accueil Temporaire (MAT)

- 11 personnes ont intégré la file active en 2023
- 52 personnes ont bénéficié de l'accueil temporaire avec nuitées
- 13 personnes ont bénéficié de l'accueil temporaire de jour

La MAT a poursuivi son développement malgré une année de nouveau fortement impactée par les tensions en ressources humaines.

Afin de permettre la continuité de service au sein de l'hébergement permanent, **et face à une pénurie de personnel soignant, l'accueil temporaire s'est vu être fermé durant le mois d'Octobre 2023**. Bien que l'activité ait été réouverte à partir du 07 novembre, la remobilisation des acteurs et la reprogrammation de séjours ont provoqué une réduction de la file active sur les mois suivants.

De façon générale, les ressources humaines de la Maison d'Accueil Temporaire ont eu tendance à être redéployées vers l'internat et le planning d'accueil optimisé en ce sens.

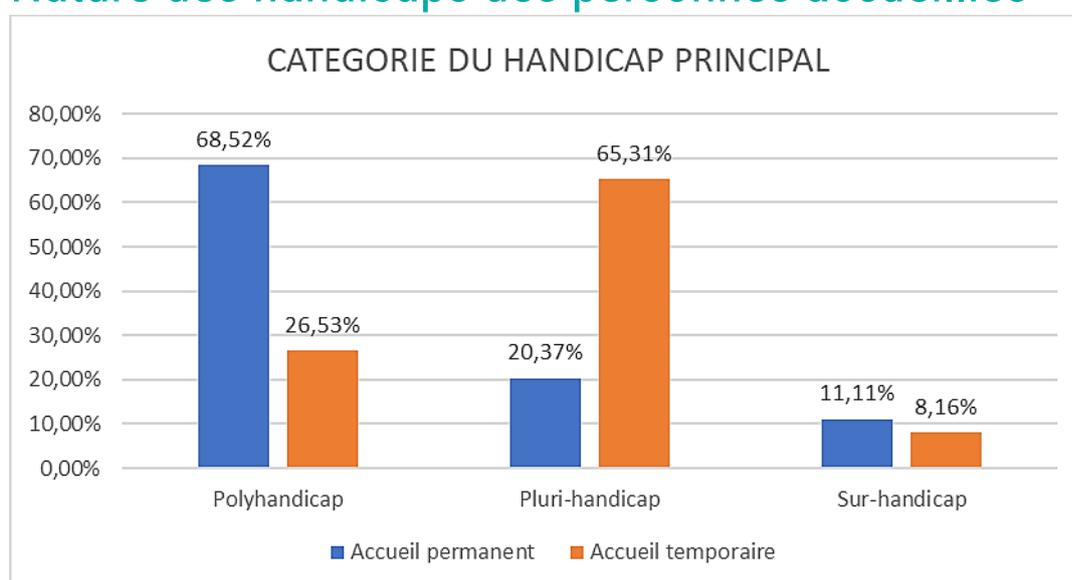
Malgré ce contexte, la MAT reste un lieu d'accueil agréable et dynamique qui permet le répit des

aidants et/ou des structures qui accompagnent une personne en situation de grand handicap. De plus, le dispositif montre toute sa pertinence dans le cadre du travail du parcours puisqu'il est utilisé également comme lieu d'évaluation approfondie des situations et de préparation à un projet pérenne d'accueil permanent en interne ou en externe.

Il est à noter que l'hétérogénéité des publics déjà mentionnée l'an dernier est un critère important à prendre en compte dans les modalités d'accompagnement des personnes et de gestion du service. En effet, nous accueillons des personnes présentant des maladies neuro-évolutives, une cérébrolésion, un TSA, un polyhandicap et la spécificité des besoins en lien avec ces profils nécessitent une réflexion dans la constitution des groupes et parfois des renforts humains afin de pouvoir répondre aux besoins d'accompagnement individualisés.

La Maison d'accueil temporaire constitue également une réponse territoriale aux situations dites complexes et/ou d'urgence évoquées notamment dans le cadre des GOS, staff territoriaux 360 et participe activement à la recherche de solutions d'accompagnement combinées.

Nature des handicaps des personnes accueillies



Le Conseil de Vie Sociale

En 2023, nous avons procédé au renouvellement des membres du CVS.

Le CVS s'est réuni 4 fois en 2023 et les thèmes abordés ont été les suivants :

- ✓ Réponses aux questions des résidents des familles
- ✓ Inauguration de la salle du CVS et l'aménagement du bureau
- ✓ Déploiement du wifi pour les résidents
- ✓ Mise en place d'une formation FALC
- ✓ Modalités d'actualisation du projet d'établissement
- ✓ Redémarrage de la commission des fêtes
- ✓ Election des nouveaux membres bureau
- ✓ Validation du nouveau règlement intérieur en FALC
- ✓ Point sur les projets d'aménagements des salles d'eau et espaces extérieurs

Les temps forts



Vernissage « Artistes hors du Commun »



TOP DEPART EXPOSITION ITINERANTE

Crefo, IRTS, Journée portes ouvertes Ateliers d'artistes sur l'intercommunalité du Sud Artois
« Cap pour Tous » Accueil à l'Apei de Saint Quentin à Guines



Accueil de l'école de danse « Les Petites Souris Bapalmoises »



Randonnée vivre ensemble en partenariat avec l'association l'AGAFE



Déplacement Foot « Allez Lensois »



Atelier sensibilisation au tri des déchets



Eco pâturage du bassin de rétention d'eau



LA MAS EN FETE



Partenariat avec la piscine de Vitry en Artois pour le bien-être

Les faits marquants

Actualisation du projet d'établissement

Nous avons procédé à l'installation du comité de pilotage pour l'actualisation du projet d'établissement (2023-2028). Nous avons fait le choix en équipe de direction, de ne pas recourir à intervenant extérieur pour l'animation des ateliers. Le COPIL s'est réuni à deux reprises afin de valider la méthode, définir le calendrier de travail et les responsabilités des différents membres. Un point d'étape sur l'avancée des travaux a été réalisé en fin d'année.

L'analyse des pratiques professionnelles

L'analyse de la pratique professionnelle s'est poursuivie tout au long de cette année 2023, ce qui représente une quarantaine de séances d'une heure et demie, à raison d'une séance toutes les 6 semaines par groupe. Il s'agit de proposer un espace de mise en mots du vécu professionnel en lien à la relation éducative, à ses difficultés et de favoriser l'expression des différences de points de vue.

Ces espaces de travail s'installent progressivement au bénéfice des professionnels et de la dynamique de groupe.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les orientations fixées de promotion de la Bienveillance et de Qualité de vie au travail.

En parallèle, le coaching de l'équipe de direction s'est poursuivi dans l'objectif de favoriser et d'optimiser la cohésion de l'équipe, durement éprouvée au regard du contexte actuel de forte tension sur les ressources humaines.

La QVT

Au sortir de la crise sanitaire, pour pérenniser les actions initiées précédemment en matière d'amélioration des conditions de travail et en développer de nouvelles, nous avons procédé à l'installation d'un comité de pilotage Qualité de Vie au Travail.

Pour relancer la dynamique, nous avons répondu à un appel à manifestation d'intérêt « Efficience » au sein du Projet régional de santé de l'ARS Hdf. Les crédits obtenus à savoir 32 000€ ont été octroyés par le fonds d'intervention régional (FIR). Ces crédits obtenus, nous ont permis de solliciter une nouvelle fois l'ARACT et de travailler sur la mise en place d'espaces de discussion au sein de l'établissement. L'expérimentation de 2022 s'est finalisée en 2023, sur une unité d'hébergement permanent, afin de modéliser la démarche pour en assurer sa pérennité.

De nombreuses pistes d'actions ont été identifiées et pourront être reprises dans la démarche d'actualisation du projet d'établissement.

Travaux de chaufferie

Nous avons entrepris au cours de l'année 2022, des travaux sur notre chaufferie afin de corriger les problématiques identifiées et remettre en fonctionnement l'installation solaire. Ces non-conformités représentaient un risque potentiel pour la santé des résidents et des professionnels (légionnelles, maîtrise de la température, ...). De plus, cela ne permettait pas d'optimiser notre consommation d'énergie en particulier de GAZ. Les travaux ont été finalisés fin 2023 et nous réfléchissons à remettre en fonctionnement le système solaire de production d'eau chaude au regard de l'augmentation significative du coût de l'énergie.

Etude sur la restauration

Une demande a été formulée par la Direction de l'EHPAD l'Orée des champs de CROISILLES, afin d'étudier l'opportunité d'un projet de mutualisation de la restauration des deux établissements médico-sociaux. Le projet en étude consisterait à réaménager la cuisine de la MAS en cuisine centrale mutualisée avec une capacité maximale de production de 1000 repas/jour.

Cette perspective ciblerait les convives de la MAS, de l'EHPAD mais également ceux des écoles, centres de loisirs et autres établissements de proximité.

Ce projet se conçoit également au regard des enjeux du territoire, identifiés dans le cadre du programme alimentaire territorial (PAT) animé par l'intercommunalité : valorisation des circuits courts, intégration d'une autoproduction d'agriculture bio, dynamisation de l'économie locale et de l'emploi, développement durable/respect de l'environnement et santé des habitants).

Pour mener cette étude, nous avons obtenu le soutien de l'ARS Hdf par le biais de l'AMI efficience pour être accompagnés par un consultant (association APASP)

Un comité de pilotage du projet ainsi des comités techniques ont été mobilisés pour analyser les données recueillies et envisager différents scénarios. Cette étude se poursuit en 2024.

Les perspectives 2024

- ✓ La poursuite du déploiement du plan RH jusqu'au 31/08/2024 afin de stabiliser le fonctionnement des différents services de la plateforme en particulier l'accueil temporaire et le DASMO
- ✓ Le démarrage des chantiers d'aménagement extérieur
- ✓ La réfection des salles d'eau
- ✓ La proposition auprès de l'ARS d'une évolution de l'offre de services dans le cadre des 50 000 solutions

Le Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu ordinaire - DASMO



Nomades

Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire

Suivi de la file active

- ✓ 5 avis favorables rendus
- ✓ 13 personnes accompagnées au sein de la file active à des niveaux d'interventions variables dont 2 décès.

Caractéristiques du public

- **Age moyen** : 32 ans
- **Territoire concerné** : Arrageois majoritairement
- **Types de public** : Cérébro-lésion (2), TSA (4), Pluri-handicap (6), Chorée de Huntington (1)

Bilan quantitatif d'activité 2023

	CONTENU	NOMBRE DE JOURS
COORDINATION	<u>Coordination institutionnelle :</u> - Présentation, animation du dispositif - Echanges entre porteurs DASMO	10
	<u>Coordination de parcours :</u> - Concertation avec les partenaires. - Préparation animation du PP - Ecoute, soutien, orientation des familles. - Coordination des rdv médicaux	280
EVALUATIONS MULTIDIMENSIONNELLES	- Recueil des besoins, attentes, souhaits des personnes et aidants. - Analyse pluridisciplinaire de la situation. - Evaluation par domaine. - Synthèse de l'évaluation. - Présentation en commission. - Informations, orientation, notification.	9
INTERVENTIONS A DOMICILE	- Construction du projet personnalisé à domicile - Répit des aidants à domicile - Accompagnement médical (rdv...) - Accompagnement aux soins d'hygiène et de confort - Temps d'activité éducatives	242

Bilan qualitatif 2023

Le DASMO, au même titre que l'accueil temporaire, a dû s'adapter aux contraintes RH vécues par la plateforme de services coordonnés et a connu une réduction d'activité choisie pour permettre la continuité de service au sein de l'hébergement permanent.

Malgré ce contexte, l'expérimentation, renouvelée par l'Agence régionale de Santé montre toute sa pertinence et sa cohérence dans le travail de parcours des personnes en situation de grande vulnérabilité. La présence d'une équipe de coordination et d'accompagnement experte permet un travail partenarial du projet de vie à domicile de qualité avec l'ensemble des acteurs du droit commun.

La satisfaction des partenaires et des familles est annuellement évaluée.

Concernant les partenaires :

- L'enquête révèle que le dispositif est selon les partenaires de plus en plus repéré, notamment sur le territoire de l'Arrageois.
- Les partenaires sont satisfaits du travail collaboratif mis en place et du partage des expériences et expertises de chacun.
- Le dispositif est reconnu comme accueillant, à l'écoute, réactif et disponible.
- Le service a été plutôt mobilisé cette année pour le relais proposé dans l'accompagnement de la personne et la coordination de son parcours de vie.

Les perspectives de développement proposées par les partenaires se situent :

- Au niveau des concertations pluri-partenariales : celles-ci sont mises en place mais

nécessiteraient d'être davantage développées pour trouver davantage des solutions coordonnées aux parcours complexes.

- Au niveau du territoire d'intervention du dispositif : les demandes d'accompagnement se multiplient en dehors du territoire d'intervention actuel (Bassin minier et audomarois...)

Concernant les familles :

- L'enquête révèle la satisfaction totale des familles sur la diversité des services proposés et la prise en considération des demandes et celles des proches.
- 80 % des personnes accompagnées par le DASMO bénéficient d'un accompagnement combiné avec un autre service de la plateforme de l'établissement (AJ, ATJ, AJP)
- Le service a été mobilisé par les familles et leurs proches principalement pour l'accompagnement éducatif proposé, l'accompagnement à la vie sociale ainsi que le soutien psychologique. La coordination des parcours de soins et le soutien administratif est une part également prégnante dans l'accompagnement proposé mais qui est plutôt identifiée et proposée par les professionnels du dispositif.
- Les personnes accompagnées et leurs familles se sentent écoutées, conseillées et respectées dans le cadre de leur vie privée.
- Les aidants des personnes accompagnées reconnaissent la possibilité de répit supplémentaire offerte par le dispositif.

Quelques constats

Les constats évoqués les précédentes années restent d'actualité :

- La coordination renforcée et multidimensionnelle est nécessaire pour accompagner les situations complexes au domicile.
- La personnalisation et l'articulation de plusieurs modes de réponses est un véritable levier pour le maintien à domicile des personnes présentant un grand handicap (MAT/ DASMO, accompagnement de l'urgence, plan combinés...)
- Les acteurs du milieu ordinaire nécessitent d'être soutenus par des professionnels ressources dans la mise en œuvre du projet de vie à domicile.
- Le profil des personnes accompagnées est diversifié : La part des personnes en situation de polyhandicap souhaitant entrer dans le dispositif pour mettre en place un projet de vie à domicile est plutôt faible comparée au besoin repéré auprès des personnes présentant une maladie neuro-évolutive, une

A ces observations s'ajoutent les constats suivants :

- Il demeure une forte demande d'accompagnement au-delà du territoire d'intervention actuel du DASMO (notamment au sein du bassin minier). Un certain nombre de demandes d'accompagnement ont dû être refusées étant hors secteur.
- Le dispositif grâce à ses moyens tant humains que logistiques et techniques nécessiterait, sur certains aspects, de pouvoir pérenniser son accompagnement.

En effet, une fois la coordination du parcours de vie à domicile en place, l'accompagnement DASMO pourrait encore trouver place et pertinence et constituer une solution complémentaire qualitative dans le cadre du maintien à domicile des personnes présentant un grand handicap.



**1216, rue Delbecque
62660 BEUVRY
Tél : 03 21 68 38 38
E mail : siege.ud@udapei62.fr**